

Geektionnerd : Première coupure Hadopi

PREMIÈRE COUPURE HADOPI

C'est enfin arrivé, une condamnation à 15 jours de coupure à l'accès Internet a été prononcée !

Mais comme d'hab', il y a Internet et Internet par Hadopi !

Là, ça exclut les conversations privées (mail, messagerie, etc.). Bon courage pour la mise en place technique !



Beau casse-tête pour la limite du « privé » : quid d'un mail envoyé sur une mailing-list dont les logs sont publics ?

Elle est assortie d'une amende de 600 euros (sachant que le condamné aurait téléchargé... 2 œuvres).

Bon. J'me suis fait prendre. Okay. Il est temps de rentabiliser en téléchargeant à fond, cette fois.

600 euros, c'est jamais que 30 places de ciné + 15 albums de musique...



14/04/13
gee

Sources :

- Hadopi : 600 € d'amende et quinze jours de suspension pour un abonné

(PC Impact)

- Ivre, Hadopi adopte le label PUR foutage de gueule (Klaire fait grr)

Crédit : Simon Gee Giraudot (Creative Commons By-Sa)